

REPUBLIQUE DU BENIN

~*~*~*~

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

~*~*~*~

INSTITUT NATIONAL POUR LA FORMATION

ET LA RECHERCHE EN EDUCATION

~*~*~*~

SERVICE DE LA FORMATION

**MODULE DE PREPARATION AU
CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE
(CAP/EP)**

Année 2017

MOT DU DIRECTEUR

Chère candidate et cher candidat ; tu viens de t'inscrire pour la formation à distance à l'INFRE en vue de ta préparation pour affronter avec succès, les épreuves de l'examen du Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP). Ton choix est salutaire.

Mais sache que ton option ne sera payante que si tu t'évertues au quotidien à t'approprier le contenu du présent module .L'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) est prêt à t'accompagner dans ce sens.

Le processus de la formation à distance pour lequel tu as opté est un chemin parfois parsemé d'embûches. Pour surmonter les difficultés, il te suffira de t'organiser avec méthode et d'utiliser de façon rationnelle et rigoureuse ton temps. En effet, le laxisme et l'amateurisme doivent être proscrits chez tout candidat sérieux à un examen ou à un concours de surcroît professionnel. Titulaire d'une classe, tu te dois de t'astreindre à une grande discipline en alliant avec efficacité et rigueur, tes tâches pédagogiques à l'étude des modules et à la rédaction de tes devoirs.

Cette double exigence évoquée ci-dessus s'explique par le fait que les cours de l'INFRE constituent la théorie qui éclairera la pratique. Car enseigner, c'est bien préparer sa classe et dérouler effectivement des séquences de classe. Cette pratique constitue l'occasion privilégiée pour l'expérimentation des notions acquises à travers l'étude des thèmes et pour leur meilleure assimilation par la candidate ou le candidat.

Ainsi menée, ta démarche sera à coup sûr, couronnée de succès. Atout fondamental, la formation à l'INFRE est un appui d'une équipe technique aux membres de ton Réseau d'Animation Pédagogique (RAP). Sois en rapports étroits avec l'équipe technique de l'INFRE et n'hésite pas à la contacter à toute occasion. Rédige à temps les devoirs qui te seront proposés et ce, de façon personnelle. Ce sont là, les exigences de la formation à distance : les devoirs sont adressés à toi seul(e) et non à un groupe ; tant il est vrai que c'est individuellement qu'à l'examen, chaque candidat(e) fera preuve de ses propres acquis. Cependant, l'étude en groupe ne doit pas être bannie. Bien au contraire, elle est fortement recommandée, compte tenu de l'échange fructueux de savoirs et d'opinions qu'elle favorise.

Ton avenir est précieux et dépend fortement de cette préparation à distance. Etablis donc un emploi du temps qui allie harmonieusement tes obligations professionnelles et sociales. Une fois établi, il te revient de t'y conformer scrupuleusement et avec rigueur. Notre institut te fera parvenir à temps les copies corrigées des devoirs auxquels tu seras soumis(e).

Des corrigés-types élaborés par une équipe dynamique de correcteurs seront mis à ta disposition. A tout cet arsenal s'ajouteront des conseils précieux qui te seront d'une grande utilité.

Nul doute que toutes ces dispositions t'aguerriront pour affronter avec succès les épreuves écrites de ton examen.

Bonne chance à toi !

Pierre CHANOU

NOTE A L'ATTENTION DU CANDIDAT POSTULANT AU CAP/EP

Cher(e) candidat(e),

Bienvenu(e) au cycle de formation 2016-2017 de l'INFRE.

Tu viens de prendre une décision courageuse qui se traduit par ton inscription à la préparation au Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP). Voici quelques obligations liées à ta décision :

- 1- La souscription à un contrat pédagogique avec une équipe de formateurs tenus de se conformer à un rigoureux calendrier de travail avec toi. En retour, il est attendu de toi que tu en fasses de même.
- 2- Ton désir d'évoluer au double plan socio-professionnel que traduit ta décision de t'inscrire, malgré tes devoirs professionnels quotidiens et tes charges sociales qui sont tout aussi importantes.

Te voilà donc engagé(e) dans un processus d'organisation et de respect rigoureux d'une discipline librement consentie dans la gestion quotidienne de ta vie dans le temps et dans l'espace.

Tu as opté pour un régime de travail rigoureux ; le rythme de tes journées doit connaître une réorganisation conséquente.

Exprime tes besoins en informations et l'équipe de l'INFRE est prête à te répondre et à te fournir tous les éclaircissements possibles.

Entretiens avec tes formateurs, un dialogue permanent et enrichissant.

Comme toute entreprise, la préparation d'un examen ou d'un concours est un projet important fait d'obstacles inévitables. Tu te dois de t'organiser pour les surmonter.

Au cours du cycle qui commence, tu auras à t'approprier le contenu des modules de formation, les techniques rédactionnelles de l'étude et à faire évaluer des connaissances par la rédaction de sujets qui te seront proposés.

Variés et pleins de sens seront les devoirs que tu produiras. Tu feras parvenir à l'INFRE pour la correction, les devoirs d'études de cas.

Tes devoirs sont attendus suivant un calendrier établi. C'est contraignant certes, mais cela participe de la qualité et de la rigueur que tes formateurs s'engagent à donner à cette formation.

Il te parviendra en retour, des copies notées et assorties de conseils ainsi que des corrigés-types des devoirs traités.

Le Chef du Service de la Formation,

Bio Luc AKIYO

SOMMAIRE

A- PEDAGOGIE GENERALE

THEME N° 1 :
LA GESTION DE LA PERIODE DE
L'INTEGRATION

Introduction

L'école est un centre de formation par excellence. A cet effet, elle est le levier le plus important pour faire progresser un pays. Pour cela, elle doit être à l'écoute des besoins de la société. Mais très souvent, des jeunes sortis de nos écoles ne sont pas en mesure de transférer leurs acquis scolaires dans la société. C'est pourquoi les responsables des systèmes éducatifs estiment nécessaire de mettre en place une nouvelle approche : la pédagogie de l'intégration. Le présent module de formation permettra aux candidats aux examens professionnels de s'approprier cette disposition de la politique éducative et de gérer au mieux la période de l'intégration.

1- Objectif général

Renforcer la capacité des enseignants candidats à l'examen du CAP/EP sur la gestion de la période d'intégration.

2- Objectifs spécifiques

- Clarifier les concepts : « intégration », « pédagogie de l'intégration » et « période de l'intégration ».
- Enumérer les avantages de la pédagogie d'intégration.
- Identifier les principes de l'intégration.
- Dire comment concevoir les activités d'intégration et comment les mettre en œuvre.

3- Stratégies : Brainstorming, travail individuel, travail en groupe, travail collectif, recherches documentaires, étude de cas.

4- Activité de préconception

Consigne :

Tu as entendu parler de la gestion de la période d'intégration ; on te demande de :

- dire ce que tu en sais ;
- exprimer tes besoins en informations.

5- Situation-problème

A la suite d'une animation-formation, un jeune enseignant déclare ce qui suit : « Je ne sais pas gérer la période d'intégration ».

On te demande d'éclairer ce jeune enseignant en menant les activités ci-après :

6- Activités d'apprentissage

..... : Clarification conceptuelle

Texte : n°1

L'intégration des acquis consiste pour l'apprenant, à articuler différents acquis et à leur donner du sens. Les activités d'intégration peuvent intervenir à tout moment de l'apprentissage, mais en particulier au terme de quelques apprentissages qui forment un tout significatif. Les programmes d'études ont retenu cinq semaines. Les réalités de chaque classe doivent guider à cet effet l'enseignant(e). On peut donc qualifier d'activité d'intégration une activité qui présente les caractéristiques suivantes :

- une activité dans laquelle l'élève est acteur ;
- une activité complexe qui amène l'élève à mobiliser un ensemble de ressources (connaissances, savoir-faire, savoir-être, autonomismes) ;
- une activité orientée vers tout ou partie de la compétence visée ;
- une activité qui a du sens pour l'apprenant ;
- une activité qui est articulée autour d'une situation nouvelle (situation n'ayant pas été résolue auparavant) mais appartenant à la famille des situations qui définissent les apprentissages réalisés.

En réalité, la pédagogie de l'intégration fait preuve d'une double efficacité. Une efficacité interne tout d'abord : les résultats des apprenants de la pédagogie de l'intégration sont meilleurs et plus stables dans le temps. Une efficacité externe ensuite dans la mesure où les apprenants peuvent mobiliser leurs acquis dans les situations de la vie de tous les jours.

Elle vise ensuite l'équité : il s'agit de donner la même chance de réussite à chacun et de définir des modalités explicites d'évaluation de l'apprenant.

C'est enfin une méthode curriculaire qui, en dehors des périodes d'intégration, tient compte des contraintes et réalités du métier d'enseignant et des pratiques de classe. La manière de conduire les apprentissages est laissée à l'appréciation de chaque enseignant qui a la liberté de choisir la méthode pédagogique la plus efficace et qui lui convient le mieux. La pédagogie d'intégration se veut amener les enseignants à faire évoluer leurs pratiques pédagogiques en mettant les apprenants au centre de leurs apprentissages. La pédagogie d'intégration encourage donc un choix raisonné et pertinent des méthodes pédagogiques.

Consigne :

A partir de la lecture du texte n°1, de tes recherches documentaires, de tes connaissances et expériences professionnelles, on te demande de clarifier les concepts : « intégration », « pédagogie d'intégration » et « période de l'intégration ».

ACTIVITE N°2 : Importance de la pédagogie de l'intégration

Consigne :

En te référant au texte N°1 et en t'appuyant sur tes connaissances et expériences professionnelles, tu es invité(e) à énumérer les avantages de la pédagogie de l'intégration.

ACTIVITE N°3 : Les principes de l'intégration

Consigne :

En te basant sur tes lectures personnelles et tes expériences professionnelles, évoque les principes de la pédagogie de l'intégration.

ACTIVITE N°4 : Comment concevoir une activité complexe

Voici un exemple de situation ou d'activité d'intégration.

« Lis la lettre suivante que ton enseignant a reçue des parents d'un nouvel élève qui vient de rejoindre la classe en janvier, et qui est devenu ton ami :

Monsieur, nous venons de déménager de Parakou pour venir à Cotonou avec notre fils ? Nous avons besoin d'informations sur vos séquences de classe et de la manière dont les autres élèves les apprécient.

En utilisant un emploi de temps hebdomadaire de ta classe, écris un paragraphe de 12 lignes dans lequel tu lui racontes ce que tu penses de chaque séquence.

Les concepts suivants doivent se retrouver dans ton texte : j'aime/ je n'aime pas, facile ou difficile, intéressant ou ennuyeux... »

Consigne : Tu es invité(e) à le lire attentivement et à répondre aux questions ci-après :

- A quelle compétence correspond cette activité d'intégration ?
- Doit-il résoudre cette activité individuellement ou en groupe ? Qu'est-ce qui le prouve ?
- Cette activité est-elle habituelle ou nouvelle aux apprenants ?
- En quoi cette activité intègre-t-elle des apprentissages ponctuels ?

ACTIVITE N°5 : Comment gérer la période d'intégration

Texte : n°2

Dans l'approche par les compétences de base, les savoirs, savoir-faire et savoir-être continuent à faire l'objet d'apprentissages ponctuels, selon les méthodes pédagogiques en vigueur. La priorité est mise sur le développement de certains savoirs, savoir-faire et savoir-être : ceux qui se rapportent à une compétence ; les autres sont considérés comme des savoirs et des savoir-

faire de perfectionnement et ne sont abordés que si les compétences de base sont maîtrisées par tous les élèves. On essaie, dans la mesure du possible, de rendre ces apprentissages significatifs en montrant aux élèves à quoi ils servent et on amène les élèves à combiner progressivement ces ressources (savoirs, savoir-faire et savoir-être) entre elles. Ces ressources ne sont développées que pendant une partie du temps scolaire, par exemple cinq semaines ou six, afin de laisser du temps pour l'intégration des acquis proprement dite. On crée des situations d'apprentissage qui amènent l'élève à être actif : ce dernier analyse, cherche, questionne, collabore et résout des problèmes.

Dans cette optique, une partie du temps d'apprentissage est réservée à ce qu'on appelle les « activités d'intégration » c'est-à-dire qu'elle est consacrée à apprendre à l'élève à mobiliser ses ressources dans des situations complexes. Ces activités peuvent prendre place à tout moment dans l'année : c'est régulièrement que l'élève est soumis à des situations complexes, dans lesquelles il peut mobiliser ses acquis.

Une alternative à cette façon de faire consiste à « bloquer » une semaine entière pour l'intégration. Concrètement, au cours de cette période, l'élève est appelé à intégrer ses acquis en résolvant une ou deux situations qui font partie de la famille de situations liées à la compétence visée. En effet, il est rare qu'un élève puisse automatiquement intégrer ses acquis. Il faut le lui apprendre.

Consigne :

Lis le texte ci-dessus

Enumère les deux temps qui permettent de mettre en œuvre la pédagogie d'intégration et dis de quoi retourne chaque temps.

Activité d'évaluation :

Dossou, un jeune enseignant, du retour d'une formation dit à son ami Paul « Ce que j'ai compris le moins, c'est la pédagogie de l'intégration ». Son ami Paul lui répond en disant ceci « Ne t'embarrasse des termes : pédagogie d'intégration, situation problème et autres ; il s'agit tout simplement de concevoir des exercices d'application ».

Consigne :

- Examine ce cas ;
- Apporte des clarifications à ces préoccupations.

ELEMENTS DE REPONSE

ACTIVITE N°1

L'intégration peut se définir comme « une opération par laquelle on rend interdépendant différents éléments qui étaient dissociés au départ en vue de les faire fonctionner d'une manière articulée en fonction d'un but donné. »

La pédagogie de l'intégration s'intéresse, quant à elle, aux aspects pédagogiques de l'intégration, c'est-à-dire aux aspects qui concernent les apprentissages eux-mêmes : en ce sens, elle vise la capacité de l'apprenant à mobiliser et à combiner, à intégrer plusieurs ressources acquises en classe pour résoudre un certain nombre de situations complexes données.

Cette notion de complexité est centrale ; il n'y a pas d'intégration s'il n'y a pas de complexité. Il n'y a pas non plus d'intégration s'il n'y a pas nouveauté de situation. L'apprenant doit pouvoir faire face à l'inattendu.

Pour la pédagogie de l'intégration les ressources englobent tout ce que l'apprenant doit avoir à sa possession pour pouvoir intégrer et donc exercer sa compétence : savoir, savoir-faire, savoir-être, capacité... A la différence d'autres approches pédagogiques, l'apprentissage des ressources ne constitue donc pas un but en soi : c'est un moyen au service de l'exercice d'une compétence. Autrement dit, la pédagogie de l'intégration considère que les ressources ne peuvent avoir du sens que lorsqu'elles sont mobilisées et articulées par l'apprenant dans des situations complexes en vue d'exercer une compétence.

ACTIVITE N°2 : Importance de la pédagogie de l'intégration

Une pédagogie d'intégration permet d'exercer la compétence. Elle permet aussi de vérifier que les élèves ont intégré les ressources nouvellement acquises et que les nouveaux objectifs ont été atteints.

- Elle est mise en place après un ensemble de leçons. Elle permet à l'enseignant de diagnostiquer ce qui a été acquis ou pas par les élèves. Elle permet à l'élève de voir s'il est capable d'affronter un problème de la vie courante.
- Elle permet aux élèves d'établir des liens entre les apprentissages et les différentes disciplines étudiées et réinvestir leur apprentissage dans la vie quotidienne.
- Elle permet à l'enseignant de pratiquer une pédagogie qui rend les élèves actifs, valorise leurs acquis et leurs compétences, et remédie aux lacunes de chaque élève.

Pour ce faire l'enseignant doit :

- bien planifier et construire les Situations d'Apprentissage (SA) à partir d'objectifs précis qui permettront aux élèves d'acquérir les ressources nécessaires pour développer des compétences.

- insérer dans la planification des séquences de classe, une semaine d'intégration toutes les quatre (04) ou cinq (05) semaines, permettra aux élèves de développer leurs compétences en réinvestissant les ressources nouvellement acquises.

En définitive, la période d'intégration permet à l'élève d'être capable d'affronter des situations nouvelles dans la vie ou dans la suite de sa scolarité. Elle est efficace, équitable réaliste et pragmatique.

ACTIVITE N°3 : Les principes qui fondent la pédagogie d'intégration

Selon Xavier ROEGERS, ces principes sont suivants :

- Les compétences sont définies à la fois en termes complexes et concrets (2 ou 3 par discipline et par an).
- Chacune est associée à une famille de situations.
- Elles sont témoins d'un profil à atteindre pour tous les élèves.
- Un fort accent est mis sur l'exploitation de situations d'intégration par chaque élève.
- Les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, restent centraux dans les apprentissages, ils sont des ressources au service des compétences.
- La manière de conduire les apprentissages des ressources est laissée à l'appréciation de chaque enseignant qui choisit la méthode pédagogique la plus efficace qui lui convient au mieux.
- Les élèves sont évalués sur la base des situations d'intégration.

ACTIVITE N°4 : Comment concevoir une activité complexe ?

A chaque compétence correspond une série de situations ou activités. L'apprenant maîtrise la compétence à partir du moment où il peut résoudre seul n'importe quelle situation attachée à la compétence, qu'il n'a pas déjà résolue auparavant. Pour désigner ces situations qui témoignent d'une compétence on parle de famille de situations. La notion de famille de situations est centrale : si l'on suit les principes de la situation d'intégration, on attend, en effet, de l'apprenant qu'il puisse ne pas répondre à des situations apprises en classe (il s'agira alors d'un simple exercice de restitution), mais bien de répondre à des situations nouvelles qui mobilisent un ensemble de ressources vues en classe. En effet, la compétence n'équivaut pas à refaire quelque chose qu'on a déjà fait, il ne s'agit pas de reproduire des situations déjà vues. Il s'agit plutôt de pouvoir faire face à des situations nouvelles qui soient équivalentes aux situations apprises : des situations qui présentent les mêmes caractéristiques et le même niveau de difficultés que celle apprises mais qui se jouent dans un contexte différent qui mobilisent différemment les ressources acquises, etc.

En définitive, cette activité d'intégration correspond à la compétence n° 3 du champ de formation Français ; «*Ecrire des textes de types et de fonctions variés*».

Il doit résoudre cette activité individuellement et non en groupe parce que la consigne est directement adressée à l'apprenant. Cette activité est nouvelle aux apprenants.

Les apprentissages ponctuels réalisés en grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire et en lecture doivent être mobilisés pour la réalisation de cette activité.

ACTIVITE N°5 : Comment gérer la période d'intégration ?

Concrètement, la pédagogie de l'intégration distingue deux temps dans sa mise en œuvre. Un premier temps d'apprentissage des ressources, un second temps d'intégration des ressources.

Même si, dans certaines formations professionnalisantes il n'y a pas de découpage strict entre les apprentissages de ressources et les apprentissages de l'intégration.

L'apprentissage des ressources

La période de l'apprentissage des ressources dure 5 à 6 semaines. Durant cette période, l'apprenant construit ces savoirs, savoir-faire et son savoir-être qui l'aideront à exercer la compétence attendue. Pour introduire ces nouveaux savoirs et savoir-faire, l'enseignant ou le formateur a recours à des situations de formation c'est-à-dire, des situations relatives au développement des ressources. Elles sont de trois ordres ; les situations d'exploration pour préparer le terrain, des situations didactiques pour installer les ressources et les situations de structuration afin de structurer les notions vues.

Parmi ces situations relatives aux ressources, certaines peuvent s'accommoder de méthodes pédagogiques de type pratique transmissives, d'autres requièrent par nature le recours à la pédagogie de l'apprentissage.

Cette période d'apprentissage constitue un « palier » dans la réalisation d'une compétence. Sur une année, une compétence s'acquiert en effet de manière progressive et cumulative par paliers lesquels se clôturent chaque fois par une semaine d'intégration des ressources.

Retenons tout de même que la période de l'apprentissage des ressources est indispensable et précède la période de l'intégration des ressources.

L'intégration des ressources

La période d'intégration des ressources dure quant à elle une ou deux semaines pendant lesquelles aucune nouvelle ressource n'est enseignée. Cette période consiste justement à intégrer les ressources précédemment acquises dans la résolution de situations complexes (ou situations d'intégration).

La notion de situation complexe met l'accent sur l'articulation des ressources qu'il convient d'opérer en vue d'exécuter une tâche déterminée.

Pour la pédagogie de l'intégration une situation complexe ou situation d'intégration consiste en une situation problème qui, pour être résolue, nécessite de la part de l'élève l'articulation de plusieurs ressources (savoir, savoir-faire et savoir-être). L'objectif étant qu'il mette en pratique

ses apprentissages en vue d'exercer une compétence donnée. Chaque apprenant doit être en mesure de résoudre ces situations d'intégration individuellement.

Bibliographie

- **Xavier Roegiers** (2003), Des situations pour intégrer les acquis scolaires.
- **Xavier Roegiers** (2009), Approche par les compétences et pédagogie de l'intégration expliquées aux enseignants.
- **Xavier Roegiers** (2010), La pédagogie de l'intégration.
- Guide d'enseignement Français CP.

THEME N° 2 :
LA RESPONSABILITE DE L'ENSEIGNANT DANS
L'EFFICACITE INTERNE D'UN SYSTEME
EDUCATIF

Introduction

Au Bénin, l'éducation est un droit constitutionnel garanti pour chaque enfant. L'enseignant en est le premier garant dans sa classe. Donc, sa responsabilité est engagée dès que certains de ses apprenants trébuchent. Alors, les parents et les autorités académiques n'hésitent pas à l'interpeler ou à interroger le fonctionnement du système éducatif. D'où, l'intérêt de ce thème au moment où l'école béninoise peine à retrouver ses marques.

1. Objectif général :

Elever la conscience de l'enseignant sur le rôle qu'il joue dans l'efficacité interne d'un système éducatif.

2. Objectifs spécifiques :

- Clarifier les concepts : système éducatif, enseignant, responsabilité, efficacité interne d'un système éducatif.
- Faire ressortir l'importance du rôle de l'enseignant dans la formation des apprenants.
- Déterminer l'influence de la qualité de l'enseignant sur les apprentissages et les résultats des apprenants.

3- Stratégies : Brainstorming, travail individuel, recherches documentaires, étude de cas.

4- Activités de préconception : Tu as entendu parler de la responsabilité de l'enseignant dans l'efficacité interne du système éducatif. On te demande de dire ce que tu sais de :

- de la responsabilité de l'enseignant ;
- l'efficacité interne d'un système éducatif ;
- d'exprimer tes besoins en informations complémentaires sur ;
- d'exprimer tes besoins en informations complémentaires.

5- Situation-problème

Les résultats catastrophiques aux examens du CEP, du BEPC et du BAC 2016 ont révélé un dysfonctionnement du système éducatif béninois. Les critiques fusent de toutes parts. Ici, ce sont les enseignants et les apprenants qui sont incriminés. Ailleurs, c'est l'Etat, les parents d'élèves qui sont identifiés comme les grands coupables qui n'ont pas su assumer leurs responsabilités. Mais en réalité, quelle est alors la responsabilité de l'enseignant dans cet échec massif ? C'est la problématique à laquelle tu es invité à répondre et ce, à travers des activités qui sont proposées à cet effet.

6- Activités d'apprentissage

Activité 1 : Clarification conceptuelle

Consigne :

La lecture de ce thème fait apparaître des concepts que tu utilises fréquemment. On te demande de t'exercer à définir : système éducatif, enseignant, responsabilité de l'enseignant, efficacité interne d'un système éducatif en t'inspirant de ton vécu pédagogique et en procédant à des recherches documentaires.

Activité 2 : L'enseignant : acteur de premier ordre chargé de former les apprenants.

Texte n°1

L'enseignant est celui sur qui l'on peut compter à cause de sa stabilité, de ses activités, de la confiance que lui accordent les parents et l'Etat. Il est l'immobilité quand le monde est trop mobile, la présence lorsque les autres sont absents, la droiture et l'honnêteté lorsque celles-ci se perdent. Il porte sur ses épaules le poids du groupe. Son profil s'apparente au profil du chef, du leader, du pasteur et du chef d'orchestre.

La responsabilité de l'enseignant est en général perçue comme une responsabilité cognitive. Il doit enseigner les programmes, faire progresser les élèves, s'intéresser aux plus faibles, avoir des résultats aux examens. Il doit penser à l'exemple qu'il donne. Il s'agit là aussi d'une responsabilité qui va peut-être plus loin que celle que le maître aurait souhaité assumer.

Compilation de textes

Consigne :

Tu es invité à :

- a) lire avec attention ce texte ;
- b) relever les mots et expressions qui prouvent que l'enseignant est l'acteur de premier ordre chargé de former les apprenants ;
- c) commenter et d'apprécier ces mots et expressions.

Activité 3 : Influence de la qualité de l'enseignant sur les apprentissages et les résultats des apprenants.

Texte n° 2

Texte n° 2 : Les qualités de l'enseignant

L'exercice du métier d'enseignant exige des **connaissances professionnelles**. En effet, une connaissance de la psychologie de l'enfant, ou de la psychologie appliquée à l'enseignement est indispensable à l'éducateur qui doit connaître également les principes de l'éducation et les méthodes pédagogiques : grâce à ces notions essentiellement pratiques, l'instituteur, même débutant évitera les tâtonnements, les pertes de temps qui nuisent à ses élèves comme aussi à son prestige et souvent à la discipline...

A la science pédagogique, souhaitons que le maître joigne *l'intuition psychologique*, ce pouvoir de comprendre sans passer par la voie du raisonnement, ce don de pénétrer dans l'esprit des enfants, d'embrasser à chaque instant, comme d'un coup d'œil, l'expérience intellectuelle de chacun d'eux et par là, de se rendre compte des conditions dans lesquelles une idée nouvelle leur sera accessible et pourra leur être présentée

Toutes ces qualités réunies, guident le maître dans l'ensemble de son travail : adaptation du programme et de l'horaire, préparation des séquences de classe et choix des devoirs, combinaison des différents modes d'enseignement. Elles lui indiquent dans quelle mesure il doit allier la douceur à la fermeté, comment il doit **traiter chaque enfant** selon son tempérament et son caractère. C'est encore elles qui président à ses rapports avec les parents, les autorités et l'environnement.

Consigne :

A partir de tes propres expériences et en te fondant sur le texte n° 2 :

- relève les grandes qualités d'un enseignant ;
- dégage leurs influences sur la qualité des apprentissages ;
- établis le lien qui existe entre la qualité des apprentissages et les résultats des apprenants.

6- Activité d'évaluation

Sujet :

Les enseignants sont des agents de développement de la Nation. Mais il est d'observation courante que, bon nombre d'entre eux aujourd'hui, se préoccupent peu de leurs obligations professionnelles contenues dans leurs cahiers des charges. Tout se passe, comme s'ils n'ont pas de résultats à atteindre en fin d'année. Des voix s'élèvent pour condamner cette fuite de responsabilité. Mais, le mal perdure puisque les enseignants et les autres protagonistes du système éducatif s'accusent à tort ou à raison.

Consigne :

- Analyse cette situation
- Prouve que l'enseignant au-delà des querelles est l'acteur principal de l'efficacité interne du système éducatif.

Bibliographie

- Dictionnaire : Le petit Larousse, édition 2010.
- Dictionnaire : Pédagogie pratique pour l'Afrique, volume 10 édition 1988.
- Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation.
- Notre beau métier : F. Macaire, nouvelle édition.

ELEMENTS DE REPONSE

Responsabilité de l'enseignant dans l'efficacité interne d'un système éducatif

Activité 1

1- Clarification conceptuelle :

1-1 Système éducatif :

Cette expression correspond à des démarches scientifiques d'analyse. Il a en commun avec le sens courant de mettre l'accent sur l'unité de l'appareil éducatif, sur l'idée d'un ensemble : « construction d'un système cohérent à partir de noyaux éloignés et disjoints » (Jacques Lesourme). Le sens qui prévaut est celui d'organisation de l'enseignement. Autrement dit, il est à la fois l'ensemble des institutions qui participent à la fonction éducative et l'organisation d'ensemble de l'architecture scolaire c'est-à-dire du déroulement général des études. Bref, c'est l'idée d'un tout ; du primaire au supérieur en passant par le secondaire qu'il faut retenir essentiellement.

Ainsi, entre autres aspects, on peut voir apparaître un enseignant de type nouveau, qui se définirait d'ailleurs peut-être mieux comme un adhérent acceptant de prendre quelques responsabilités susceptibles d'influencer sectoriellement le cours de la société.

1-2 Enseignant :

Ce terme dans son sens collectif et à l'époque moderne s'applique à un groupe de personnes relevant principalement du ministère de l'éducation nationale. Il recouvre l'instituteur et le professeur. L'enseignant est « celui qui enseigne ». Il est celui qui « transmet des connaissances et en contrôle l'acquisition. » L'UNESCO avance pour sa part la définition suivante : « qui a charge de l'éducation des élèves » ou toute personne « qui en instruit d'autres ». Alors, comme, il est coutume d'entendre que « n'est pas enseignant qui veut mais qui peut ». Cela en termes clairs, fait appel à des responsabilités multiples à assurer.

1-3 Responsabilité :

C'est la charge, le devoir que, l'on doit assurer et assumer. C'est un devoir moral qu'un individu applique à ceux dont il a la charge.

En milieu scolaire, les choses se compliquent en raison de la qualité des usagers que sont les élèves et dont la grande majorité sont des mineurs qui bénéficient d'un régime légal de protection. Sur un plan strictement administratif, la responsabilité suit la définition légale des compétences ou des attributions de l'instituteur. Il assure en grande partie l'ensemble des activités de formation de l'enfant.

1-4 Efficacité interne

L'efficacité interne résulte de la comparaison des comportements observables d'un formé ou d'un groupe de formés aux objectifs d'apprentissage correspondants.

Elle s'exprime par les taux de passage en classe supérieure, des taux de réussite à des examens, des taux de redoublement ou d'abandon.

Activité 2

L'enseignant : acteur de premier ordre chargé de former les apprenants.

Ses actions sont de plusieurs ordres. Il y a un enchevêtrement d'attributions et de fonctions qu'il assume sans relâche. Ainsi dans les expressions :

« Confiance que lui accordent les parents et l'Etat »

A l'école, l'enseignant continue, corrige et améliore l'œuvre éducative des parents d'élèves, il représente l'Etat qui lui a délégué ses attributions en matière d'éducation.

« Droiture et honnêteté »

Il est un exemple à suivre. Il est un homme constant intègre qui a des valeurs morales.

Profil de chef-leader, de pasteur et de chef d'orchestre.

Il est au service des élèves surtout les plus faibles et ceux à besoins spécifiques.

« Responsabilité cognitive »

L'enseignant devient un chercheur, un homme de culture générale pour comprendre, maîtriser le contenu des programmes pour l'enseigner à bon escient. Pour ce faire, il doit savoir appliquer à dessein et à volonté les notions de psychologie, de psychopédagogie. Mieux encore, il a l'obligation d'observer ce qui se passe chez l'enfant pour l'accompagner dans ses apprentissages.

« Avoir des résultats aux examens »

Il procède aux suivis-évaluations des apprentissages du CI au CM2 en vue de procéder à des activités de remédiation, de consolidation, d'enrichissement dès que le besoin se fait sentir.

Il rend compte régulièrement de ses activités et reçoit des instructions officielles qu'il vulgarise et suit leurs applications diligentes.

« Va plus loin que celle que le maître aurait souhaité assumer »

Rien de bon, de beau et de vrai ne lui échappe. Il est à la fois un artisan, un artiste, un technicien, un être social, un scientifique, un gagnant d'âmes. Bref, l'enseignant est un homme infatigable, persévérant et endurant. Il est en amont et en aval de l'œuvre éducative.

Activité 3

2- Les grandes qualités de l'enseignant :

- a) posséder de connaissances professionnelles ;

- b) avoir de l'intuition psychologique ;
 - c) savoir traiter chaque enfant ;
 - d) savoir tisser des relations avec les parents, les parents et l'environnement.
- **D'abord les connaissances professionnelles** : Elles rendent l'enseignant confiant. Cela évite les errements, les hérésies pédagogiques qui sont fatales à un bon apprentissage. Il connaît ses élèves, ceux-ci le connaissent aussi. Il sait utiliser plusieurs méthodes et stratégies à la fois. Il jouit de la capacité de détecter les différents obstacles qui bloquent l'assimilation des connaissances : obstacle didactique, épistémologique, congénital...

Ces connaissances lui permettent de réussir dans sa classe la transposition didactique.

- Ensuite, **l'intuition psychologique** permet à l'enseignant de détecter les différents styles d'apprentissage de son apprenant, de l'aider à les améliorer et à les diversifier. Ceci est dans le but de lui apprendre à apprendre et pour être autonome en fin de compte. Ce faisant, il éveille en l'enfant toutes ses potentialités dans la quête du savoir et le prépare à bien réussir ses études.
- Enfin, il y a cette capacité de **traiter chaque enfant**. C'est à la manière d'un médecin qu'il s'occupe soigneusement de son apprenant. C'est dire qu'il observe ce dernier, diagnostique les problèmes didactiques qu'il a, afin de procéder à des remédiations appropriées. Il pratique ainsi un enseignement individualisé ou sur mesure qui forcément améliore la qualité des apprentissages réalisés.
- Dans ces conditions, il va sans dire alors que dès que l'enseignement est bon, la qualité des apprentissages s'en ressent, puisque l'enseignant est au chevet de l'apprenant sans relâche. Qui plus est, il est en interaction avec ses parents et avec son environnement de vie. Mieux, l'élève sera évalué conformément aux connaissances acquises. Alors il est clair qu'il sera performant et que les résultats en fin d'année ou à la fin du cursus scolaire seront des plus probants.

Informations complémentaires

Les qualités de l'instituteur

La vocation pour le métier ne suffit pas pour être un bon instituteur. Des aptitudes sont indispensables :

Au plan physique

L'enseignant doit jouir d'une bonne santé donc solide pour réaliser les multiples tâches qu'exige sa fonction (veillées de préparation, station debout...). Pour ne pas s'épuiser, il doit planifier rigoureusement son temps et respecter les règles d'hygiène.

Une voix claire et forte, une excellente vue et une ouïe parfaite sont nécessaires pour dispenser un enseignement sérieux. En somme, l'instituteur doit être physiquement équilibré.

Au plan social

L'enseignant est observé en permanence dans ses actes et est apprécié à travers ce qu'il dit. Il est comptable de l'exemple qu'il donne à son entourage et de l'image de sa fonction qui en résulte. Par conséquent, il fera preuve de qualité morale et civique à la hauteur de son rôle d'éducation : amour, loyauté, patience, tolérance, dévouement, respect des autres, respect des usages, des règles... sont des valeurs que l'instituteur doit cultiver. L'enseignant doit avoir constamment à l'esprit qu'il travaille devant des témoins dans son cadre professionnel et en dehors et qu'en conséquence il doit éviter, dans sa façon d'agir, dans tout ce qu'il exprime, tout ce qui pourrait entraîner le ridicule et nuire à son autorité, à sa dignité.

Au plan intellectuel

Ce ne sont pas des qualités exceptionnelles qui sont exigées de l'instituteur mais un exemple de capacités moyennes qui lui permettent de connaître les enfants qui lui sont confiés, de comprendre les programmes d'études et de les mettre en œuvre convenablement. En d'autres termes, l'instituteur doit avoir une culture générale acceptable, des connaissances en psychologie de l'enfant et en pédagogies appropriées.

Il est important de souligner que le bon maître n'est pas conservateur à l'esprit. Il a l'esprit ouvert et ne cesse d'apprendre ; c'est pourquoi, la lecture, l'écoute d'émissions instructives, les voyages d'études, la participation aux unités et conférences pédagogiques, la recherche sont ses préoccupations favorites.

THEME N° 3 :
MOTIVATION ET REUSSITE SCOLAIRE
(Recherches personnelles)

THEME N° 4 :
L'UTILISATION DU PROCEDE LA MARTINIERE
(PLM)

(Recherches personnelles)

THEME N° 5 :
LES STYLES D'APPRENTISSAGE CHEZ
L'ENFANT A L'ECOLE PRIMAIRE

(Recherches personnelles)

THEME N° 6 :
L'ENSEIGNANT ET LA GESTION DU TEMPS A
L'ECOLE PRIMAIRE

(Recherches personnelles)

THEME N° 7 :
L'EDUCATION PARALLELE ET LES
EXIGENCES DE L'ECOLE FORMELLE

(Recherches personnelles)

THEME N° 8 :
L'ECOLE PRIMAIRE ET L'EDUCATION
ENVIRONNEMENTALE
(Recherches personnelles)

THEME N° 9 :
LA PERSONNALITE ET LA CULTURE DE
L'ENSEIGNANT

(Recherches personnelles)

THEME N° 10 :
LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DU
TRAVAIL EN GROUPE

(Recherches personnelles)

B- PEDAGOGIE APPLIQUEE

Recherches dans tous les champs de formation

Ont participé à la réalisation de ce module :

Encadrement technique		
Nom et prénoms		Qualité/Structure
01	CHANOU Pierre	Directeur de l'INFRE
02	AFOUDA Mireille	Directrice de l'Enseignement Maternel
03	GBINLO Michaël	Secrétaire Général/INFRE
04	AKIYO Bio Luc	Chef Service Formation/INFRE
Rédaction		
05	GBAGUIDI Eudes	C/SEMP/CRP Zou
06	AGUIDA Barnadé	IEPD/INFRE
07	FASSINOZ Zinsou	IEPD/DEP
08	FAGBEMI Boni	Personne ressource/IEPD
09	WANNOU Emile	Personne ressource/IEPD
Personnel de soutien		
10	BEHANZIN Zacharie	Chef Service Adjoint Documentation et Information Pédagogiques/INFRE
11	AVOCETIEN Rigobert	Collaborateur SF/INFRE
12	GNANSOUNOU Zéphirin	Collaborateur SF/INFRE
Création graphique et mise en page		
13	GOGOINGA F. Nicolas	Chef Service Information et Communication/INFRE